

## LA MÉDINA DE FÈS – UNE FORME DE VIE DÉSUÈTE ?\*

---

Je n'ai pas besoin de vous dire que l'ancienne ville de Fès est une de ces rares cités dont l'ensemble a conservé, d'une manière presque parfaite, le style de la grande civilisation arabo-andalouse. Vous connaissez la Médina de Fès et vous l'aimez également, sans quoi vous ne seriez pas venus ici pour connaître ma réponse à cette question : la Médina de Fès représente-t-elle une forme de vie désuète, c'est-à-dire dépassée, et donc condamnée à disparaître ? La question est grave car, s'il fallait répondre par l'affirmative, il n'y aurait plus aucune chance de conserver ce merveilleux ensemble architectural. Car une ville n'est pas un musée. On peut conserver, par des mesures législatives et des précautions techniques, tel monument ou tel complexe architectural isolé, mais non pas toute une ville. Surtout si ses habitants n'y consentent pas. Or, la valeur exceptionnelle de Fès – nous venons de le dire – consiste précisément dans l'homogénéité de son ensemble.

D'où vient donc cette homogénéité, ou cette unité des formes, qui nous charme, et qui s'impose à notre esprit comme un monde parfaitement cohérent tout en restant profondément humain ? Il n'y a pas de doute que cette unité exprime une synthèse, sagement équilibrée, des besoins matériels, psychiques et spirituels de l'homme.

Cette synthèse, nous pouvons la qualifier d'urbanisme – et l'expression trouve ici toute son ampleur – sans qu'il nous soit toujours facile de dire dans quelle mesure telle structure urbaine est le résultat d'une planification consciente ou d'une sorte d'intuition collective. En tout cas, nous savons que certains éléments d'importance générale comme les fortifications, les ponts, les adductions d'eau et les collèges universitaires, les *madāris*, sont l'œuvre de souverains. D'autres, d'utilité publique non moins grande comme les mosquées, les écoles coraniques, les bains et les caravansérails (*fanādiq*) ont été voulus par des fondations pieuses, les *habous*. Enfin, il y a les œuvres urbaines commencées par un souverain et

---

\* *Causerie prononcée le 12 avril 1974 à l'occasion du lancement d'une Association pour la sauvegarde de Fès.*

continuées par l'ensemble des citoyens, tel le régime des eaux dont nous reparlerons plus loin.

Ce qui importe, c'est que toutes ces initiatives, qu'elles soient individuelles ou collectives, s'inscrivent dans la tradition qui, elle, n'est pas autre chose qu'une application renouvelée de la *Sounna*, la coutume prophétique. En régissant des activités quotidiennes comme la façon de manger, par exemple, ou celle de se laver, la *Sounna* détermine la forme de l'habitat. Bien plus, en déterminant les choses les plus humbles et les plus «terre à terre», la *Sounna* façonne les âmes et, par là même, tout le «style» de la vie communautaire. Elle est «réaliste» en ce sens qu'elle envisage toujours la nature intégrale de l'homme qui est à la fois corps, âme et esprit, les gestes corporels ayant leur répercussion dans l'âme et les convictions spirituelles se reflétant dans le comportement extérieur. C'est de cette vision globale de l'être humain que s'inspire l'urbanisme traditionnel et c'est aussi ce qui le distingue essentiellement de l'urbanisme moderne, lequel tend à dissocier les besoins physiques, psychiques et spirituels de l'homme ; ceci par la force des choses puisque cet urbanisme moderne ne connaît pas de principe qui unisse ces différents domaines de la vie humaine. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il nous faille souvent avaler des atrocités esthétiques : l'harmonie des formes ne peut être réalisée que dans un univers spirituel.

Nous avons mentionné le régime des eaux comme exemple d'une œuvre d'urbanisme collective. Précisons qu'elle fut probablement promue par chacune des dynasties qui se sont installées à Fès. Selon la croyance populaire, cette œuvre remonte à Moulay Idriss, le saint fondateur de la ville, et l'on dit qu'il acheta l'eau de l'Oued Fès pour l'amener vers cette conque de terrain qui abrite l'ancienne cité. Il est fort probable que le site de la ville a été choisi en vue de la domestication du fleuve. Ce dernier afflue sur le plateau supérieur, à l'ouest de la ville, et a été divisé en de multiples cours d'eau qui se répartissent sur toute une moitié de la conque, celle qui regarde vers l'est. Ces «bras» alimentent les fontaines publiques et privées, arrosent les jardins et emportent les ordures vers l'Oued Bou Khrareb, lequel traverse le fond du vallon et va rejoindre l'Oued Sebou sur le plateau inférieur. Le même régime des eaux se répète sur l'autre moitié de la conque. Ici, c'est l'Oued Zitoun qui, au lieu de se déverser immédiatement dans l'Oued Bou Khrareb, est amené sur la pente inclinée vers l'ouest et s'y répand en un vaste réseau de conduites se déversant finalement dans le même vallon. D'ingénieuses dispositions hydrauliques surmontent les accidents du terrain. Des sortes de distributeurs en forme de tourelles, situés aux divers «nœuds» du réseau, mesurent exactement le débit revenant à chaque demeure particulière. Et remarquons que la participation au régime de l'eau du fleuve est inséparable de la possession foncière : on achète l'eau avec la maison;

on hérite de celle-ci avec l'eau. L'institution est donc à la fois communale et privée, et cet ordre de choses est bien significatif pour la cité musulmane.

De toute la canalisation (*De tout le réseau de canalisation*) de l'Oued Fès ne sont visibles que les bassins-réservoirs situés au point le plus haut de l'ancienne ville, dans les jardins de Bou Jouloud, ainsi que les quelques canaux principaux qui en dérivent : l'un d'eux se dirige vers le quartier Cherrabliyine, au nord de la ville, où ses eaux décrivent un grand arc avant d'atteindre l'Oued Zhoun; un autre descend vers le centre de la ville et un troisième parcourt les quartiers à jardins, au sud de la ville. La plus grande partie du réseau est souterraine et n'est connue que des maîtres de la corporation des *kwadsiya*, les «canalisateurs» ou «égoutiers». On appelle «douce» l'eau qui alimente les fontaines (*al-mā' al-halou*) et «amère» celle qui emporte les ordures (*al-mā' al-harr*). On dit que l'eau de telle conduite «meurt» lorsqu'elle a servi à un usage domestique et qu'elle est recueillie par les égouts.

Grâce à ce régime, les jardins clos de la ville et les vergers situés à l'intérieur des remparts sont irrigués; les patios d'innombrables maisons sont animés par le chant de l'eau, et dans les mosquées les fontaines ne tarissent jamais. Car en pays musulman, on le sait, l'eau n'est pas seulement le garant de la fertilité, et par la même le garant de la vie, mais elle est aussi l'élément indispensable aux purifications rituelles. L'eau est nécessaire pareillement au corps, à l'âme et à l'esprit, et rien ne saurait mieux illustrer le principe traditionnel de l'urbanisme que ce régime des eaux.

Précisons que l'eau du fleuve n'est pas nécessairement consommée. Il y a aussi l'eau des sources, qui sont nombreuses le long des pentes sur la rive gauche de l'Oued Bou Khrareb, et il y a l'eau potable récemment amenée en médina. Mais l'eau du fleuve est couramment utilisée pour le lavage, et on la considère comme bonne pour les ablutions, selon le principe charaïte que toute eau courante est pure. C'est là un point où apparaît la nature vulnérable des institutions traditionnelles à notre époque dominée par la machine. On peut en effet se demander si la pollution progressive de la nappe phréatique située sur le plateau parcouru par l'Oued Fès ne finira pas par tuer la force de régénération normalement inhérente à tout cours d'eau naturel. Il est facile de constater le fin film oléagineux qui recouvre déjà le bassin d'accumulation du jardin de Bou Jouloud. Une eau polluée ne sera plus ni une eau utile aux usages domestiques, ni un symbole de la pureté de l'âme.

La plupart des villes médiévales d'Europe et du Proche-Orient sont disposées selon le schéma romain de la croix avec ses deux axes, le *cardo* et le *decumanus*. Fès ne répond pas à ce schéma car ses principales artères descendent vers le centre, qui est situé dans le creux de la vallée, à partir de trois portes, à savoir de Bab bou Jouloud ou, plus exactement de Bab el-Mahrouq à l'ouest, de Bab el-Guissa au nord et de Bab Foutouh au sud-est de la ville. Les remparts de Fès ont bien d'autres portes et l'une d'elles, Bab el-Hadīd, la «Porte du Fer», porte un nom qui est la réminiscence d'un ancien trafic caravanier. Depuis quelques siècles, toutefois, presque tout le trafic se déroule entre les trois portes que nous venons de mentionner. Par Bab el-Mahrouq arrivent – ou arrivaient – les transports venant du Gharb, par Bab Foutouh ceux du sud et de l'est, du Tafilalet notamment, et par Bab el-Guissa ceux du nord, du Djebel. A l'intérieur de la ville, les routes qui drainent le trafic décrivent un grand arc allant de Bab el-Mahrouq vers Bab Foutouh, avec une bifurcation rejoignant Bab el-Guissa. Cet arc passe par le centre de la ville et traverse le fleuve, reliant ainsi entre elles les deux moitiés de la ville qui, dans un passé lointain, constituaient deux agglomérations distinctes.

L'arc dont nous parlons est tantôt simple, tantôt composé d'un faisceau d'artères, relativement étroites, faites uniquement pour des piétons et des bêtes de selle ou de somme. Apparemment, l'usage de chars à traction animale n'a jamais été pris en considération, sans doute parce que la campagne environnante restait toujours ouverte au passage de tribus nomades et semi-nomades qui n'auraient pas toléré l'existence de routes carrossables. Entre la ville et la campagne ouverte, le contraste était évident et exerçait jusqu'à l'intérieur de la cité une influence qui n'était pas que négative, car il existe une complémentarité pleine de potentialités humaines entre la vie sédentaire des citadins et la vie nomade. Quoi qu'il en soit, on jugeait une rue suffisamment large si deux mulets chargés pouvaient s'y croiser. Cependant, à certains endroits comme Bab en-Nokba ou dans le derb Bou Touil, un seul animal passait à la fois et il en résultait tout un *adab* de la circulation qui s'applique encore aujourd'hui.

L'étroitesse et la sinuosité des voies d'accès pouvaient également avoir une signification défensive analogue à celle des corridors à chicanes. Une armée ennemie qui eût conquis les portes de la ville aurait eu bien de la peine à pénétrer jusqu'au centre de la cité, là où se trouvaient ses richesses et le siège de son pouvoir, à savoir les souks de marchandises précieuses et l'université El-Qaraouiyyine, dont les membres pouvaient éventuellement nommer et destituer un sultan. Nous faisons ici allusion au pouvoir des *oulémas* de «lier ou délier», au nom du peuple, le pacte (*bā'yah*) de fidélité au souverain. C'était sur ce pouvoir du collège des savants qu'était fondée la véritable autorité de la ville de Fès et sa

relative autonomie à l'égard des souverains. Le fait que la ville royale, Fès el-Jedīd, avec son palais, sa garnison et son quartier bancaire, le *Mellah*, se situe en dehors de la ville commerciale et universitaire exprime d'ailleurs parfaitement le rapport entre les deux autorités.

Le transport des marchandises en ville était facilité par l'existence des fondouks et leur répartition le long des voies principales. Ces fondouks existent encore mais beaucoup ont perdu leur fonction primitive, celle d'assurer l'approvisionnement des souks en denrées et matières premières pour l'artisanat. L'homme qui vient de la campagne en ville peut parquer sa monture dans un fondouk avant de pénétrer dans les marchés du centre, car entrer dans une ville arabe c'est un peu comme entrer dans une maison. Alors que les artères d'une ville européenne débouchent généralement sur une place ouverte, celles d'une ville arabe comme Fès conduisent vers les allées couvertes et de plus en plus intimes des souks. C'est que le visiteur y cherche le contact direct, soit avec le marchand, soit avec le producteur de certains objets, l'artisan étant en même temps vendeur. Toute la vie du souk, avec son marchandage et sa vente à la criée, est faite pour éliminer les intermédiaires superflus et ajuster les prix à leur plus bas niveau. L'économie du souk repose sur le contact humain. Les souks s'échelonnent sur toute la longueur des voies principales de la ville, et l'on ne saurait transformer ces voies en routes carrossables sans détruire du même coup le caractère intimement humain de ces marchés.

Dans ce contexte, il nous faut mentionner la percée faite le long de l'Oued Bou Khrareb. Par suite de la croissance de la population citadine, et peut-être aussi à cause d'une diminution du débit, due aux prélèvements d'eau faits sur le cours supérieur du fleuve, cet oued était devenu peu à peu un véritable cloaque qu'il fallait assainir. On saisit cette occasion pour le recouvrir sur une grande partie de son cours et construire au-dessus de lui une route carrossable, élargissant son lit naturel par la destruction de beaucoup de maisons situées sur les deux rives. Cette brèche ouvre maintenant le quartier le plus abrité et le plus secret de Fès, qui ne porte pas pour rien le nom de *mokhfiya* («cachée») et touche de près le centre même de l'ancienne ville. La nouvelle route peut décharger les anciennes voies de transport trop fréquentées : c'est là son rôle positif; mais elle comporte aussi un certain danger qui est celui d'une saignée trop forte qui pourrait vider les souks en attirant le commerce vers elle et pourrait, si la percée était un jour continuée jusque vers l'autre côté de la ville, créer une continuelle circulation de transit qui couperait pratiquement la ville en deux.

\* \* \*

Le noyau d'une ville arabe et musulmane est toujours un marché situé à l'ombre d'un sanctuaire. Ne font exception que les villes royales construites autour d'un palais. Le marché central n'est pas seulement un lieu d'échanges commerciaux, il est aussi un lieu de fabrication. Les matières premières affluent vers ce centre et le quittent sous la forme d'objets façonnés. Le foyer de la vie publique se trouve ici : la ville pense, espère et craint ce que pense, espère et craint le souk. Quant aux quartiers résidentiels, ils se situent en dehors du marché, de préférence vers la périphérie de la ville; la séparation nette entre la vie publique ou collective et la vie privée ou individuelle est un principe qui découle de la *Sounna*.

Nous avons dit que le marché central, la *kissariya*, se situe normalement à l'ombre d'un sanctuaire. A Fès, il est dominé par deux sanctuaires qui sont comme les deux pôles de la vie spirituelle et intellectuelle : la mosquée-mausolée du saint fondateur de la ville, Idriss II, et la mosquée-université El-Qaraouiyine. La première, but des pèlerins et asile des proscrits de la loi, est comme le cœur de la cité, tandis que la seconde en est le cerveau. En un certain sens, la mosquée-mausolée de Moulay Idriss était le centre des confréries religieuses auxquelles appartenaient presque tous les membres des corporations artisanales tandis que la mosquée-université El-Qaraouiyine était le centre de la vie intellectuelle; l'influence de l'une et de l'autre sur la vie urbaine était d'un poids incalculable. Je m'exprime au passé parce que cet ordre des choses a subi des changements radicaux dont nous aurons encore à parler.

Une chose est à retenir : l'influence des confréries religieuses ou contemplatives sur le milieu artisanal prouve que les métiers manuels étaient toujours considérés comme un support de perfectionnement spirituel et, en tout cas, comme un mode de vie compatible avec la contemplation des réalités spirituelles. Les mêmes artisans étaient souvent aussi des auditeurs assidus aux cours de science donnés publiquement dans la mosquée El-Qaraouiyine. C'est dire que le voisinage des sanctuaires et du marché n'avait rien de fortuit.

Le groupement des métiers par ruelles ou quartiers correspond à l'existence des corporations professionnelles qui, aujourd'hui, ont tendance à s'effriter depuis que leurs lois coutumières, fort efficaces dans le milieu artisanal et pleines d'enseignements moraux, ont été remplacées par les règlements plus indirects de l'administration moderne. Ce qui disparaît en premier lieu, c'est l'autorité de *l'amīn*, «l'homme de confiance» préposé à chaque corporation et dont le jugement, dans le cas d'un différend entre membres d'une même corporation, était définitif. Le pacha ou le gouverneur de la ville le consultait, puis tranchait les choses selon son avis.

L'*amīn* était élu parmi les maîtres du métier. Il devait jouir d'une renommée professionnelle et morale sans tache. Il devait aussi connaître à fond la loi coutumière, le '*ourf*, et il ne percevait aucun salaire pour ses expertises. Les divers *umanā* (pluriel de *amīn*) étaient subordonnés au *mohtaseb*, qui contrôlait la qualité des marchandises et leur prix.

Cette organisation professionnelle remontait au Moyen-âge et elle était en somme commune à toutes les villes musulmanes. Comme base collective de travail, elle était presque parfaite parce qu'elle combinait la solidarité avec la libre initiative de chaque membre. Il est faux de dire que l'esprit de corporation empêchait le progrès, puisque la qualité du produit et la loyauté dans les prix étaient considérés comme des points d'honneur. Il est évident, par contre, que les corporations artisanales s'opposaient à la modernisation des métiers dans la mesure où cette modernisation remplace l'existence même de l'artisan par celle de la machine.

Aujourd'hui, où l'artisanat de qualité devient, sur le marché mondial, un article recherché, on aurait le plus grand tort de ne pas sauvegarder au moins certaines corporations, celles qui représentent le plus directement un art, avec leurs méthodes de travail et leur cohésion sociale.

\* \* \*

L'artisan et le marchand travaillent sous les yeux du passant ; leur vie professionnelle est publique, mais leur vie familiale n'appartient qu'à eux seuls. L'habitat est généralement séparé du lieu de travail et même séparé des voies de circulation. Il est accessible seulement par des impasses tortueuses, qui ne sont pas des rues au sens européen du terme puisque ce n'est pas d'elles que les maisons reçoivent l'air et la lumière, mais des patios ou cours intérieures qui s'ouvrent directement sur le ciel. La maison à patio est sans doute conforme au climat. Elle protège de la poussière et de la chaleur, mais elle exprime en même temps, par sa forme introvertie, la conception islamique de la vie familiale. Celle-ci est retranchée du monde extérieur, du monde du trafic et du combat. Son intimité est inviolable, sacrée (*harām*).

On parle beaucoup du caractère égalitaire de la société musulmane, mais on oublie trop souvent que son nivellement apparent cache la plus grande différenciation interne. D'une part, tous les hommes sont égaux devant Dieu, car tous ne sont que de faibles créatures ou serviteurs (*'ibād*, plur. de *'abd*) et, dans ce sens, l'individu s'efface dans la collectivité; en fait, il s'efface dans la foule de ceux qui prient, dans l'anonymat du métier, dans l'uniformité du costume

traditionnel, de même que l'individualité de chaque maison – ou demeure– se cache dans la masse compacte des édifices urbains. D'autre part, chaque homme, par là-même qu'il est une créature responsable devant Dieu, est unique dans sa nature intime, et c'est dans cette unicité transcendante que résident sa liberté et sa dignité. De même, chaque demeure musulmane s'ouvre sur le ciel, dans sa solitude.

Les maisons marocaines, avec leur patio qui peut s'élargir en un jardin clos, doté d'une fontaine ou d'un bassin, sont faites pour une famille exclusivement, une famille qui peut comporter plusieurs générations mais qui constitue un monde autonome. Quand la surpopulation fait que plusieurs familles – jusqu'à douze dans une maison moyenne – habitent autour de la même cour, l'architecture traditionnelle perd son sens; l'intimité sacrée est remplacée par une promiscuité misérable et avilissante.

\* \* \*

Depuis le commencement de ce siècle, cinq calamités différentes se sont abattues sur l'ancienne ville de Fès. La première, due au gouvernement de protectorat, fut le transfert de la capitale du pays de Fès à Rabat. Du même coup, Fès fut privée de toute une élite de citoyens. Cette calamité est définitive, mais elle pourrait être compensée par autre chose, et notamment par un réveil, dans le cadre du vieux Fès, des sciences islamiques. Fès est potentiellement restée la capitale spirituelle du Maroc.

Une deuxième calamité, qui se produisit peu après la libération du Maroc, est l'abandon, par le corps enseignant, de la très ancienne mosquée El-Qaraouiyine et l'établissement de l'université du même nom en dehors de la médina. Les raisons de ce changement peuvent avoir été contraignantes, mais le fait reste que la ville a perdu son centre intellectuel, un centre qui rayonnait non seulement dans les milieux scolaires et étudiants, mais parmi toute la population. L'enseignement des sciences islamiques était ouvert à tous et chaque homme du peuple pouvait y assister.

La troisième calamité, qui eut lieu à la même époque ou peu avant, fut le bannissement des confréries religieuses. Elles payaient ainsi le prix de la politique, non pas de leurs vrais chefs spirituels, mais de leurs chefs nominaux, plus ou moins imposés par le gouvernement de protectorat. Ce bannissement n'a pas été définitif, mais à Fès la plupart des confréries n'ont pas su ou pu regagner leurs anciens domaines. Or, on connaît l'influence bénéfique que ces confréries exerçaient sur le milieu artisanal. D'une manière générale, elles étaient les



héritières d'une sagesse dépassant de loin les mérites ou démérites des individus qui la véhiculaient.

Quant à la quatrième calamité qu'il nous faut hélas citer, elle consiste dans l'exode de la plupart des anciennes familles citadines vers la Ville Nouvelle ou vers d'autres villes. Cet exode obéit à l'attraction des nouveaux centres commerciaux. Il est également le fait de cette sorte de fascination qu'exerce une nouvelle forme de vie, avec ses possibilités encore inépuisées. L'ancienne ville de Fès, il est vrai, est à bien des égards malcommode: les maisons sont froides en hiver, les chemins raides et fatigants; ce sont là des aspects aimablement humains dont on fait d'autant moins de cas qu'on y est habitué. Lorsque l'exode dont nous parlons a commencé, la médina de Fès n'était certes pas inhabitable. Elle risque par contre de le devenir par suite de cet exode.

Car la quatrième calamité a engendré la cinquième, à savoir l'immigration massive des campagnards en quête de travail. Cette immigration envahit le moindre espace habitable, remplit les maisons disponibles au-delà de toute mesure normale, et elle engendre en même temps une spéculation immobilière qui menace de transformer Fès en un dortoir de masse. Ce développement des choses est grave, mais il n'est pas encore arrivé au point où il est devenu irréversible, du moins le croyons-nous. Malgré tout, il existe encore à Fès, dirons-nous, un *genius loci* ou, plus adéquatement, une *barakah* qui aura le dernier mot.